

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

Dans un ensemble en Copropriété dénommé « LE CYGNE » sis sur la commune de TOULON Avenue Franklin Roosevelt, cadastré Section BZ N° 117 les lots :

N° 229 formant UN APPARTEMENT de type T4 situé au 2^{ème} étage du bâtiment A et présentant une superficie de 84,56 m2

N° 50 formant UNE CAVE au sous-sol du bâtiment A

N° 406 formant UN GARAGE au bâtiment C

MISE A PRIX :

CENT VINGT MILLE EUROS..... 120 000,00 Euros
Avec faculté de baisse d'un quart puis d'un tiers

Visite assurée sur place par la SCP MARTINEZ-HYVONNAIT-JOURDAN - Commissaires de Justice Associés à TOULON – LE LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025 de 09 H 00 à 11 H 00

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI VINGT CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

COLICITANT POURSUIVANT

Monsieur Didier, Raymond, André, GUYENET, né le 29 février 1964 à MULHOUSE (68100), Chef de secteur, demeurant 113 Allée du Clos D'Orlye, 74380 BONNE.

COLICITANT

Ayant pour Avocat constitué Maître Elisabeth RECOTILLET, Avocat Associé de Maître Frédéric PEYSSON & Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAIS au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON 267 Boulevard Charles BARNIER, Résidence Le Kallisté.

DESCRIPTION DU BIEN ET MODE D'OCCUPATION

Dans un ensemble en Copropriété dénommé « LE CYGNE » sis sur la commune de TOULON Avenue Franklin Roosevelt, cadastré Section BZ N° 117 les lots :

N° 229 formant UN APPARTEMENT de type T4 situé au 2^{ème} étage du bâtiment A et présentant une superficie de 84,56 m2 et représentant 1890/1 000 000 millièmes des parties communes générales

N° 50 formant UNE CAVE au sous-sol du bâtiment A et représentant 38/1 000 000 millièmes des parties communes générales

N° 406 formant UN GARAGE au bâtiment C et représentant 6120/1 000 000 millièmes des parties communes générales

MODE D'OCCUPATION

L'appartement est occupé par une locataire Madame CHAFFEI et qui selon ses déclarations bénéficierait d'un bail écrit depuis août 2018.

Ce bail n'a pas été remis à Maître MARTINEZ lorsque celui-ci a dressé le Procès-Verbal Descriptif des biens.

Selon les déclarations de Madame CHAFFEI le bail porterait également sur la CAVE située au sous-sol.

En ce qui concerne le GARAGE situé au sous-sol, il s'agit d'un box fermé par une porte basculante et il serait libre de toute occupation.

CHARGES ET TAXES

La taxe foncière n'a pas été communiquée.

SYNDIC DE COPROPRIETE

FONCIA TOULON
95 rue Montebello
83000 TOULON

CONDITIONS POUR ENCHERIR

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 € lorsque la mise à prix est inférieure à 30 000 €

SITE INTERNET

Il est précisé que le Cahier des Conditions de Vente et toutes les pièces afférentes à la présente procédure sont accessibles sur le site internet : www.kalliste-avocats.com à la rubrique vente aux enchères.

ENCHERES & MISE A PRIX

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : JEUDI VINGT CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à QUINZE HEURES, sur la mise à prix de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 €uros) avec faculté de baisse d'un quart puis d'un tiers en cas de carence d'enchères

Ci 120 000,00 €
avec faculté de baisse d'un quart puis d'un tiers en cas de carence d'enchères

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Elisabeth RECOTILLET - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 8 Juillet 2025 et a été enregistré sous le n° 25/00054

A TOULON, le 10 Juillet 2025

Signé : Maître Elisabeth RECOTILLET, Avocat.